Décision 23-DCC-05 du 17 janvier 2023

relative à la prise de contrôle exclusif du groupe FMG par le groupe LFPI

Posted on: 17 janvier 2023 | Secteurs :

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Groupe LFPI
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Non
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Groupe FMG

Lire

le texte intégral
335.25 Ko